

## **La force de l'USM : ses unions régionales et leurs représentants locaux**

L'Union syndicale des magistrats, forte de 62,8% des suffrages des magistrats aux dernières élections à la commission d'avancement (qui déterminent la représentativité syndicale dans la magistrature), repose tant sur ses instances nationales que locales.

Au niveau national, l'ensemble des adhérents élit tous les deux ans son ou sa président(e) et les 26 membres de son conseil national, dont est issu le bureau national, constitué de 8 personnes qui travaillent quotidiennement aux côtés du président.

Au niveau local, l'USM repose sur un maillage territorial fort, organisé en unions régionales.

36 cours d'appel en France et 1 tribunal supérieur d'appel, mais 38 Unions Régionales (UR) car les magistrats en détachement ont leur propre UR, et autant de bureaux régionaux composés de délégués régionaux (DR), délégués régionaux adjoints (DRA) et trésoriers régionaux (TR) qui œuvrent souvent dans l'ombre et sans ambition autre que celle d'aider leurs collègues et de participer à la vie du syndicat. Ce sont eux qui font vivre nos UR au quotidien. Ils sont les maillons forts de notre structure syndicale. Ils sont essentiels à son bon fonctionnement.

On devient souvent DR, DRA ou TR par hasard, faute de volontaires, encouragés par les autres...  
On reste DR, DRA et TR par engagement et par conviction !

Être élu dans un bureau régional, c'est d'abord être à l'écoute des autres. C'est également être un interlocuteur privilégié et un relai pour le bureau national. C'est animer la vie syndicale localement, trouver des volontaires pour les élections aux commissions restreintes, aux CSA, aux F3SCT, aux conseils médicaux, autant d'instances qui assurent la vie démocratique des juridictions.

C'est aussi être le représentant des adhérents auprès des chefs des tribunaux judiciaires et de la cour d'appel de son ressort, pour un dialogue social constructif dans l'intérêt des collègues happés par le rythme effréné du quotidien qu'imposent les fonctions juridictionnelles.

C'est donc un vrai sacrifice, l'investissement de son temps et de son énergie au service de l'intérêt collectif, mais aussi une vocation qui redonne de l'estime de soi en œuvrant pour le bien commun et l'intérêt d'autrui.

Le DR est le premier maillon de la chaîne. Il anime l'UR, fait circuler les informations et représente l'USM. Il consacre une partie de son temps aux autres sans toujours disposer d'une décharge d'activité. Il est régulièrement sollicité par le bureau national de l'USM pour réagir à l'actualité judiciaire, organiser des mouvements, répondre à la presse et pour communiquer au sein de son UR. Il est souvent investi dans les instances de dialogue social (commissions restreintes, CSA, CPE...).

Le DRA vient en soutien du DR. Il le supplée et le seconde. Il est un appui précieux pour le DR.

Le TR, comme son nom l'indique, gère les finances de l'UR. Il peut également en sa qualité de membre du bureau régional, participer aux diverses réunions ou assurer lui aussi la communication syndicale.

Les élus régionaux sont invités environ deux fois par an à participer aux conseils nationaux dits élargis de l'USM, au cours desquels ils peuvent rencontrer les élus nationaux, échanger sur les problématiques qui animent l'actualité judiciaire et rythment le quotidien du bureau national.

Si parfois la tâche peut sembler lourde, elle est toujours passionnante et enrichissante. Elle est aussi très instructive : tout d'abord, en ce qu'elle apprend à mieux connaître le fonctionnement de nos institutions syndicales et de dialogue social. Ensuite, en ce qu'elle constitue une ouverture sur les autres, et enfin, en ce qu'elle apprend à mieux se connaître soi-même. Car s'investir, c'est aussi être en première ligne, dire les choses, écouter, reconforter, aider, assister, soutenir, orienter, conseiller....

Les bureaux régionaux organisent des réunions d'UR, qui sont de réels moments d'échanges entre collègues sur nos outils et conditions de travail, sur les réformes qui impactent notre quotidien. Elles permettent de prendre un peu de hauteur, d'évoquer sans honte et sans gêne nos problématiques professionnelles et leur retentissement sur notre organisation ou notre vie personnelle.

Se réunir est un début. Rester ensemble est un progrès. Travailler ensemble est la REUSSITE.

**Par Fabienne Averty,  
secrétaire nationale de l'USM  
en charge de l'animation des Unions Régionales**